

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1893.

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1894 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. BROERS.

MESSIEURS,

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1894, s'élève à 1,529,000 francs. Aucune modification n'est proposée quant aux chiffres des crédits votés pour l'exercice 1893.

Le Budget ayant été voté sans observation par toutes les sections, la section centrale, à l'unanimité des membres présents, a l'honneur d'en proposer l'adoption à la Chambre.

Le Rapporteur,

FR. BROERS.

Le Président,

P. TACK.

(1) Budget, n° 117, XII (session de 1892-1893).

(2) La section centrale, présidée par M. TACK, était composée de MM. DE MALANDER, VAN NAEEM, BROERS, DE ROUILLÉ, NYSSENS et CARPENTIER.